



III^E PARTIE LE MINISTÈRE



Réception de M. Combes à Auxerre,
le 4 septembre 1904, Archives municipales d'Auxerre, 11 99

LE DIS

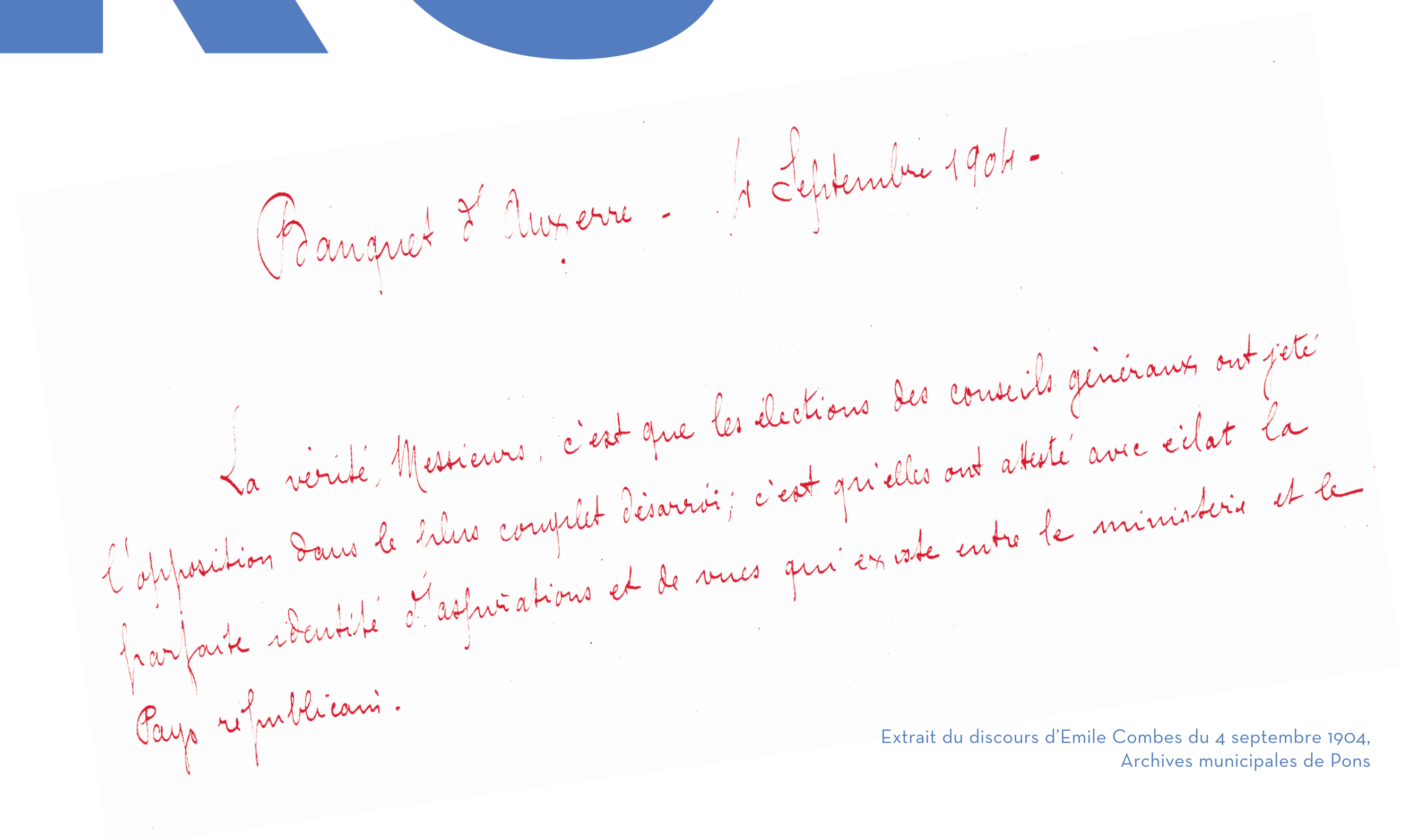
Il **annonce surtout** la mise à l'ordre du jour de la Séparation. Elle est présentée comme une œuvre de «**paix sociale**» et de «**liberté**». Cette partie de son intervention est très commentée par la presse politique. L'**approbation à gauche** est aussi affirmée que le **rejet par la droite catholique**. Le discours d'Auxerre précipite l'examen de la réforme de Séparation et justifie la mobilisation des anti-combistes pour freiner cette dynamique politique.

Par son discours d'Auxerre, Combes fait de la Séparation une priorité du gouvernement et de la gauche. Il donne une impulsion décisive au processus qui débouche sur la loi de décembre 1905.

COURS

Dans le contexte de rupture des relations diplomatiques entre Paris et Rome, alors même que le projet Combes de Séparation est en cours de rédaction, le président du Conseil se rend à Auxerre le 4 septembre 1904 pour mener une nouvelle «**campagne laïque**» après ses déplacements de l'été 1903 (Marseille, Saintes, Tréguier et Clermont).

Il y prononce un discours où il évoque son bilan de ministre, les résultats des élections municipales et départementales, et l'appel à la prolongation d'un soutien des combistes, au Parlement et dans le pays.



Extrait du discours d'Emile Combes du 4 septembre 1904,
Archives municipales de Pons

« LA RÉPUBLIQUE DE 1870 A DÉBARRASSÉ LA FRANCE DE LA DERNIÈRE FORME DE LA MONARCHIE. LE MINISTÈRE ACTUEL ENTEND QUE LA RÉPUBLIQUE DE NOS JOURS L'AFFRANCHISSE ABSOLUMENT DE TOUTE DÉPENDANCE, QUELLE QU'ELLE SOIT, À L'ÉGARD DU POUVOIR RELIGIEUX. [...] IL EST ÉVIDENT QUE LA SEULE VOIE RESTÉE LIBRE AUX DEUX POUVOIRS EN CONFLIT, C'EST LA VOIE OUVERTE AUX ÉPOUX MAL ASSORTIS, LE DIVORCE ET, DE PRÉFÉRENCE, LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL. JE N'AJOUTE PAS, REMARQUEZ-LE, POUR CAUSE D'INCOMPATIBILITÉ D'HUMEUR. CAR IL NE SAURAIT ÊTRE QUESTION, DANS L'ESPÈCE, D'ACCÈS D'IRRITATION ET DE MAUVAISE HUMEUR. IL S'AGIT D'UNE CHOSE BIEN AUTREMENT SÉRIEUSE ET GRAVE ; IL S'AGIT D'UNE INCOMPATIBILITÉ RADICALE DE PRINCIPES. »



Réception de M. Combes à Auxerre,
le 4 septembre 1904, Archives municipales d'Auxerre, 11 99

